

La théorie de l'État fragile à l'épreuve des faits et du temps : de la Covid-19 à la décolonisation des sciences sociales et humaines

Introduction

Cette réflexion est consacrée aux enjeux épistémologiques de la Covid-19. Il s'agit en effet d'examiner les mutations structurelles et institutionnelles provoquées par la Covid-19 pour interroger l'impact de cette pandémie sur la portée, la légitimité, la pertinence, la fiabilité et l'objectivité de certaines connaissances scientifiques produites dans le domaine des humanités et des sciences sociales. Une de ces mutations a partie liée avec l'espace argumentaire des sciences sociales et humaines, secoué aujourd'hui par les effets d'une crise sanitaire qui remet en cause les grilles de lecture, c'est-à-dire les théories et les méthodologies à travers lesquelles sont appréhendées les sociétés africaines d'hier, d'aujourd'hui et, si l'on n'y prend garde, celles de demain.

En partant de la *remise en cause de la théorie ou des théories sur l'État fragile*, l'objectif de ce papier est de poser les bases d'un débat éclairé et renouvelé sur les possibilités de redimensionnement des sciences sociales et humaines africaines. De manière beaucoup plus précise, deux temps forts vont rythmer la cadence de cette réflexion. Dans un premier temps, il sera question de déconstruire, à l'aune des effets de la Covid-19

Jacques
Tshibwabwa-Kuditshini
Université de Kinshasa
RD Congo

dans le monde, le paradigme de l'État fragile tel que conceptualisé aujourd'hui en démontrant que la matérialité de la fragilité institutionnelle est une donnée empirique à laquelle n'échappent pas non plus les États occidentaux. Dans cette perspective, il est important de confronter ce fameux paradigme aux enjeux empiriques actuels, modelés par les différents soubresauts et frémissements liés à la dynamique de la pandémie de Covid-19.

Ce premier temps est appelé à culminer dans une idée forte selon laquelle toute tentative de spatialisation ou de territorialisation de la théorie de l'État fragile qui s'arrête aux portes de l'Occident est vouée aujourd'hui à l'échec parce qu'elle est battue en brèche par les mutations sociales et les crises sanitaires qui travaillent actuellement toutes nos sociétés et qui mettent à rude épreuve les capacités cognitives quels que soient les lieux géographiques où vivent les hommes et les femmes porteurs de ces capacités. Il est aussi appelé à déboucher sur une autre idée : celle relative au fait que les

critères de scientificité mobilisés aujourd'hui pour statuer sur le caractère fragile ou non fragile d'un État sont sujets à caution. Ces critères dits scientifiques, qui trouvent leur refuge dans certaines théories savamment élaborées par certaines institutions occidentales et par certains africanistes, semblent avoir été délibérément conçus dans le but d'exclure les États occidentaux du champ définitionnel et conceptuel de la fragilité institutionnelle à travers une subtile sélection des faits, des secteurs d'activité et des méthodologies, bref à travers une subtile articulation de référents théoriques et d'enjeux empiriques, dont le cheminement réflexif et méthodologique incite inexorablement à conclure à la fragilité des États africains et à la résilience des États occidentaux.

Le deuxième temps fort sera celui de la légitimation d'une remise en cause des sciences sociales africaines de manière générale. Il s'agit d'une perspective ancrée dans la philosophie et la logique de la décolonisation de ces savoirs. Ces derniers, comme on peut le constater à travers la fameuse théorie de l'État fragile sous analyse, sont encore dominés par des postures hégémoniques et coloniales. Il importe dès lors de les engager dans une mouvance épistémologique porteuse d'un nouveau printemps d'innovation

capable de leur assigner ou de restituer une fonctionnalité qui fasse corps avec les réalités sociales africaines. Il s'agit, pour paraphraser le Codesria, de comprendre et de critiquer les héritages coloniaux de la recherche en sciences sociales et ce faisant, de faire progresser le démantèlement de ces héritages et d'avancer vers un projet de sciences sociales décolonisé et libérateur.

Enjeux épistémologiques de la Covid-19 : des enjeux épistémologiques au contentieux épistémologique

Plusieurs regards peuvent être portés sur la Covid-19. Un regard politique, un regard économique, un regard social et un regard culturel. On peut y ajouter une perspective de nature géopolitique et une posture orientée vers la dynamique de la globalisation. Ces différentes perspectives d'appréhension de la Covid-19 traduisent et reflètent les différents enjeux susceptibles d'être mis en relief dans le cadre d'une recherche sociale audacieuse, productive et innovante. Ces différents enjeux interpellent les sciences sociales et humaines. Celles-ci ont, au fil du temps, élaboré un capital scientifique qui forme un patrimoine qu'on peut mobiliser pour élucider divers faits, dont la Covid-19 qui se donne à voir comme un véritable fait social total.

En effet, la pandémie de Covid-19 constitue aujourd'hui un objet de connaissance révélateur d'une crise multidimensionnelle, multiscale et multisectorielle impliquant la mobilisation de la totalité du capital scientifique des sciences sociales dans leur ensemble. S'il est vrai que ce capital scientifique formé des virtuosités interprétatives, des théories, des paradigmes, des

méthodologies et des différents cadres d'analyse est utile pour apporter un éclairage sur les faits empiriques, il va sans dire que l'articulation savante entre ce capital scientifique et les enjeux empiriques n'est pas sans poser des problèmes et sans susciter des contentieux épistémologiques. En tant qu'objet d'analyse, la Covid-19, sa dynamique et sa complexité mettent au jour des failles et des zones d'ombre qui entourent certains éléments du capital scientifique produit par les sciences sociales et les humanités et invitent les chercheurs à la prudence interprétative et à la vigilance épistémologique. Ce qui est mis en cause, ce n'est pas seulement le contenu du capital scientifique porté par les sciences sociales et les humanités, ce sont aussi les pratiques de recherche, les processus de production des connaissances ainsi que le statut épistémologique de certains acteurs et de certaines institutions impliquées dans la production du savoir social au sens large du terme.

En d'autres termes, ce sont les enjeux épistémologiques de la Covid-19 qu'il importe de mettre en relief, d'explorer et d'exploiter afin de revisiter les sciences sociales et les humanités et d'évaluer leur potentiel explicatif. La crise du coronavirus met donc en scène la centralité de l'épistémologie et place cette dernière au cœur des transactions scientifiques et du mouvement d'ensemble de la connaissance scientifique, parce qu'il s'agit d'une crise qui bouscule les certitudes scientifiques et les zones de confort intellectuel dans lesquelles se meuvent les sciences sociales et les humanités ainsi que tous les chercheurs habitués à gérer un savoir établi. En effet, comme l'écrivent Marie Gaille et Philippe Terral (2021), la recherche actuelle

en sciences sociales et humaines sur la pandémie, sa gestion politique, et ses enjeux, ne s'élabore pas *ex nihilo*. Tout en prenant la mesure de la spécificité des temps présents, elle s'appuie sur un ensemble de cadres théoriques, de méthodes, d'analyses élaborés dans d'autres contextes, remobilisés, réactualisés, enrichis à la lumière des problématiques associées à la pandémie de Covid-19.

Mais comme nous allons le démontrer un peu plus loin lorsque nous allons aborder la problématique de la théorie de l'État fragile dans la perspective de la pandémie de Covid-19, c'est *la spécificité même des temps présents qui rend compte de l'inadéquation entre d'une part, les méthodes et les cadres d'analyse théorique existants, et d'autre part, les données empiriques*. Cette inadéquation engendre un contentieux épistémologique sur lequel il est difficile de faire l'impasse dans la mesure où d'une part, la qualité d'une théorie ne se juge pas à sa seule cohérence interne, mais par rapport à sa capacité à rendre compte du réel (Beaud 2006) et où, d'autre part, il n'est pas de science sociale sans quête de rigueur logique et de rigueur empirique. Cette dernière étant fondée sur le rapport entre les virtuosités interprétatives et leur ancrage empirique, donc entre les théories produites et «leur réel de référence» (Olivier de Sardan 2008). En réalité, c'est le capital scientifique accumulé par les sciences sociales et humaines qui est aujourd'hui interrogé à la lumière de la Covid-19 et qui est remis en question. Cette remise en cause relève de l'épistémologie et constitue en même temps une ressource épistémologique à mettre à profit en vue de refonder des théories sociales qui rendent

compte de la réalité et qui soient en adéquation avec cette réalité. En effet :

Les débats et les controverses qui sont menés depuis quelques années et tout particulièrement depuis l'irruption de la crise pandémique que ce soit en France, en Europe, ou au niveau planétaire, sont les signes avant-coureurs d'une révolution paradigmatique en marche pour le monde d'après. En effet, nombre de travaux pluridisciplinaires témoignent déjà en faveur d'une révolution paradigmatique en cours pour l'instauration du monde d'après. Tous les espoirs sont permis : une nouvelle page d'histoire est en train de s'écrire. (Bettahar 2021:94.)

Tous les espoirs sont donc permis dans la mesure où la crise sanitaire actuelle ouvre plusieurs champs des possibles. L'occasion est en somme propice pour dénoncer et mettre à nu les inégalités et les rapports d'hégémonie qui caractérisent les sciences sociales traditionnelles. Mais il s'agit également d'une aubaine qui contraint les pays du Sud ou des Suds, dont les systèmes et structures de connaissances sont dominés par ceux du Nord, à indiquer, à la lumière d'enjeux empiriques et factuels d'origine pandémique, les failles, les limites, les insuffisances méthodologiques, épistémologiques et théoriques contenues dans des connaissances aux allures souvent impériales ; à ce titre, il faut reconnaître, pour reprendre les termes de l'appel à résumés et à communications de la 16^e Assemblée générale du Codesria (2023) que :

Au-delà de la signification biomédicale de la Covid-19, la pandémie représente un moment épistémique, avec des implications majeures pour la production de connaissances

au niveau mondial, et plus particulièrement en Afrique. C'est un moment qui offre des possibilités de donner un sens à la recherche et à la façon dont son cours a été fondamentalement façonné et remodelé par le travail intellectuel.

Temporalité et empirie dans la dynamique de la déconstruction conceptuelle

Deux alliés d'importance majeure jouent un rôle catalyseur dans ce processus de déconstruction conceptuelle. Le premier allié, c'est le *temps*, mieux la temporalité, et le second, c'est l'*empirie*. Le rôle de l'empirie, mieux, de la réalité empirique dans la constitution du savoir est bien connu. Dans le cas d'espèce, la réalité empirique est constituée par la Covid-19 ainsi que le cortège de tous les événements dont il est à l'origine, la pandémie étant d'ailleurs perçue aujourd'hui comme un véritable fait social total selon l'expression chère à Marcel Mauss (1925). Cela est important parce que l'articulation savante des référents théoriques avec les enjeux empiriques constitue la base même de toute démarche scientifique.

Les frémissements et les soubresauts factuels générés par la pandémie de la Covid-19 au niveau empirique ont mis aujourd'hui en lumière les limites de certaines connaissances produites en science politique. Ils nous invitent à une reproblématisation et à une reconceptualisation de la question de l'État fragile dans ses articulations les plus profondes. Quelle que soit l'orientation ontologique (réaliste, positiviste, constructiviste ou herméneutique) à laquelle on peut adhérer pour aborder cette articulation savante entre les données liées à la pandémie et les théories sur l'État fragile, ces

dernières doivent être modifiées, complétées ou perfectionnées pour que soient respectés les ressorts de la rigueur empirique dont parle Jean-Pierre Olivier de Sardan (2008). Selon lui, effectivement, la rigueur empirique :

[...] porte sur le rapport entre les virtuosités interprétatives et leur ancrage empirique, entre les théories produites et «leur réel de référence», c'est-à-dire le petit «morceau» d'espace social et de temps social dont le chercheur veut rendre compte et qu'il se donne pour tâche de comprendre. Cette exigence d'une combinaison de rigueur logique et de rigueur empirique se retrouve dans toutes les sciences sociales fondées sur l'enquête. (Olivier de Sardan 2008:7-8.)

Ainsi :

La rigueur [...] du chercheur en sciences sociales, est indexée à un double rapport d'adéquation : a) *le rapport d'adéquation entre l'argumentation et les données d'enquête*; b) *le rapport d'adéquation entre les données d'enquête et le «réel de référence»*. (Olivier de Sardan 2008:11.)

Le second allié qui nous permet de déconstruire les théories de l'État fragile, c'est le temps. Face à la temporalité, les théories scientifiques, et notamment politiques ou sociologiques, sont susceptibles d'accuser des faiblesses. C'est en l'occurrence la situation dans laquelle se trouvent aujourd'hui les théories dites de l'État fragile. La complexité du réel toujours mouvant et toujours complexe oblige le chercheur à s'investir dans une vigilance épistémologique et surtout à savoir qu'il ne peut s'ériger en gestionnaire d'un savoir établi. La magnitude de la pandémie

de Covid-19 montre qu'il est difficile et peut-être impossible de miser sur des théories sociales qui puissent traverser plusieurs âges et plusieurs temporalités tout en gardant l'intégralité de leur validité explicative.

De la théorie de l'État fragile à la fragilité de la théorie de l'État fragile : bref propos sur la théorie de l'État fragile

Plusieurs définitions du concept d'État fragile ont été élaborées. Les principaux éléments permettant de définir la fragilité étatique peuvent être résumés, selon la définition suggérée par l'OCDE, comme suit :

«Un État est fragile lorsque le gouvernement et les instances étatiques n'ont pas les moyens et/ou la volonté politique d'assurer la sécurité et la protection des citoyens, de gérer efficacement les affaires publiques et de lutter contre la pauvreté au sein de la population.»

Les Nations unies considèrent ce phénomène comme une érosion de la capacité d'un État à fournir à ses citoyens des services sociaux, un gouvernement efficace et/ou des perspectives économiques viables (Observatoire de l'Afrique 2008). En réalité, il n'y a pas de consensus quant à la définition du concept d'État fragile, c'est ce qui explique la diversité d'appellation de ces États. Derrière la variété des définitions concernant les États fragiles, on retrouve deux types de visions : une vision «sécurité» *versus* une vision «développement». L'intervention dans les États fragiles peut être vue sous deux angles :

- L'angle «sécurité» : on intervient dans un État fragile dans l'objectif de maintenir la sécurité interne, mais aussi à l'échelle mondiale.
- L'angle «développement» : on intervient dans les États fragiles pour lutter contre la pauvreté (Castellonet 2010).

Comme on peut le constater, les États fragiles sont des États défaillants, et même s'il est difficile d'établir une terminologie commune acceptable par tous, empiriquement, chacun peut bien voir ce dont il s'agit : un appareil d'État qui ne peut plus remplir ses fonctions essentielles, et spécialement assurer la sécurité physique de sa population. Il en résulte non seulement des troubles internes, mais des prolongements extérieurs — intervention des voisins, afflux massif de réfugiés, contagion de l'instabilité —, de sorte que la paix et la sécurité internationales sont à leur tour menacées. Il s'agit en fait d'États faibles, divisés, incapables, effondrés, assaillis. On peut d'ailleurs à ce titre distinguer entre *Soft States* et *États défaillants*. On peut également opposer, suivant l'origine ou les symptômes de la défaillance, les États qui sont confrontés à des oppositions ethniques, à des conflits internes entre communautés qui se déchirent — ce qui se traduit par l'oppression réciproque, voire par des massacres plus ou moins organisés — et les États dont les services publics ne fonctionnent plus, qui ne peuvent plus remplir leurs fonctions régaliennes, assurer la sécurité, la justice, l'éducation pour tous, et qui connaissent des phénomènes de corruption, de criminalité, une sorte de décomposition de l'appareil d'État (Sur 2005).

La théorie de l'État fragile à l'épreuve de la crise sanitaire et du temps

Les tensions et les contradictions qui accompagnent la gestion de la crise provoquée par la Covid-19, spécialement dans les pays occidentaux, ont mis à jour la *fragilité dans tous ses états*. Aucun espace territorial et aucune temporalité ne sont épargnés par la Covid-19. Des USA et de l'Europe, estampillés du sacro-saint sceau de puissance, de force et de pouvoir, à l'Asie en passant par l'Amérique du Sud et l'Afrique, la Covid-19 continue de faire sa loi, d'imposer son rythme et sa propre temporalité au grand dam des «puissances mondiales». *La fragilité institutionnelle, et de manière particulière la fragilité étatique, est le maître mot aujourd'hui : elle ne s'identifie plus exclusivement à l'Afrique comme d'habitude*. Les gouvernements des États occidentaux, habitués à se retrancher derrière la fragilité institutionnelle des États africains, se sont fait remonter des bretelles par leurs propres citoyens qui ont critiqué vertement des politiques sanitaires incohérentes et contradictoires, politiques reflétant la fragilité étatique des sociétés occidentales face à une crise prévisible. Il faut faire remarquer que l'Union africaine a été parmi les premières institutions à réagir à l'ambiguïté de ce concept. Dans un rapport issu d'une conférence organisée par l'Observatoire de l'Afrique en 2008 sur la question des États fragiles, l'Union africaine avait critiqué le concept d'État fragile, s'agissant : «D'un concept qui n'est pas neutre.» «Considéré sous l'angle d'une idée prédigérée, du "prêt-à-penser", le concept présente le risque d'en dire plus long sur le système idéologique de ses promoteurs que sur les réalités du terrain», renchérit ce rapport :

En outre, les listes répertoriant les pays fragiles ne sont pas dénuées d'intérêt, mais elles évitent d'aborder les tenants et aboutissants historiques du phénomène, car cela supposerait également d'incriminer certaines actions et d'identifier des responsabilités dans le chef des bailleurs de fonds (tels que, par exemple, les programmes d'ajustement structurel).

L'élaboration du concept d'État fragile comporte des implications politiques sérieuses, au même titre que les concepts plus généraux dans lesquels il s'inscrit. C'est pourquoi l'Union africaine a décidé de refuser de reconnaître ce concept, et ce pour trois raisons principales :

- Le contexte politique et idéologique qui a présidé à sa définition restant empreint des conceptions occidentales post-11 septembre, l'Union africaine a considéré que cette notion revenait *de facto* à une criminalisation implicite des États africains. Elle y voyait une catégorisation des États africains selon des critères occidentaux et a préféré rejeter le concept, le jugeant inacceptable. Dans ses relations avec l'Union européenne, l'Union africaine privilégie l'expression plus neutre de « situation de fragilité ».
- Deuxième motif de ce rejet : ce concept s'inscrit dans une justification de l'interventionnisme occidental. Le concept de fragilité de l'État est surtout utile pour les pays européens qui ressentent la nécessité de justifier leurs actions et leurs politiques.
- La troisième raison de ce refus a trait à la recherche d'investisseurs. En effet, comment attirer et obtenir des investissements si on appose sur l'État en question le label de « fragile » ? (Observatoire de l'Afrique 2008.)

Les réserves émises en 2008 par l'Observatoire de l'Afrique sur la non-neutralité de ce concept prennent un sens particulier aujourd'hui lorsqu'on les met en perspective avec le contexte actuel modelé par la crise de la Covid-19. En effet, cette crise nous dévoile une réalité incontournable :

le concept d'État fragile ne peut pas s'arrêter aux portes de l'Occident, il concerne aussi les sociétés occidentales. En outre, face à la crise consécutive à la Covid-19, les faits montrent que les États africains dits fragiles s'en sortent mieux que les États occidentaux dits « résilients ».

Des États non fragiles aux États fragiles face à la Covid-19

Dans l'imaginaire collectif, l'Occident symbolise la puissance, la force, le pouvoir, la résilience. La civilisation occidentale passe pour être la meilleure, supérieure aux autres civilisations. Elle s'est érigée, pendant très longtemps, en civilisation-modèle. Les nations occidentales possèdent et animent le système bancaire international; contrôlent les monnaies fortes; dominent les marchés internationaux des capitaux; mènent les recherches techniques les plus avancées et contrôlent la transmission du savoir technique de pointe (Barnett 1994). Samir Amin (2011) a bien résumé les cinq éléments qui traduisent la domination des pays occidentaux aujourd'hui, il s'agit de ce qu'il appelle les *cinq privilèges des centres impérialistes contemporains* : la domination sur les technologies avec la surprotection par l'OMC; l'accès exclusif aux ressources naturelles de la planète; le contrôle du système monétaire et financier intégré, mondialisé; le contrôle

des moyens de communication et d'information et le contrôle des moyens de destruction massive.

Bien que l'Occident soit encore la première puissance technologique, bancaire, industrielle, *il est cependant, depuis plusieurs années, sur le déclin*. Ce dernier est souvent mis en relief par certains auteurs, mais la littérature qui met en exergue ce déclin est souvent reléguée au second plan et submergée par la force des médias occidentaux. Ces derniers ont la fâcheuse habitude de montrer des images des jeunes africains à la recherche d'un paradis en Europe et aux États-Unis et qui finissent souvent leur course dans la mer ou dans le désert, sans pour autant offrir au public des informations sur ce qui marche en Afrique, comme si l'Afrique était un continent dépourvu de tout. En outre, les médias occidentaux ne font que très rarement allusion à ce qui ne marche pas en Occident, ou alors, ils ne révèlent les images des choses qui n'y marchent pas que lorsque ces dernières se constituent en crise politique aiguë et investissent l'espace public, contraignant ces médias à sortir de leur omerta. Prenant à contrepied l'optimisme affiché par Francis Fukuyama dans *La Fin de l'histoire*, Samuel Huntington écrivait, déjà en 1996, qu'une des représentations de l'Occident :

[...] est celle d'une civilisation en déclin, dont l'influence dans la politique, l'économie et l'équilibre militaire mondial diminue en comparaison de celle d'autres civilisations. La victoire de l'Occident dans la guerre froide, disait-il, n'a pas produit son triomphe, mais son épuisement. L'Occident, renchérissait-il, est de plus en plus en butte à des problèmes internes : faible croissance économique, stagnation démo-

graphique, chômage, déficit budgétaire, corruption dans les affaires, faible taux d'épargne et, dans de nombreux pays dont les États-Unis, désintégration sociale, drogue, criminalité. La puissance économique se déplace rapidement vers l'Extrême-Orient, lequel commence à acquérir plus d'influence politique et de puissance militaire. (Huntington 1996)

La gestion rationnelle de la Covid-19 dans les pays asiatiques et dans les pays africains a marqué un tournant décisif dans la perception que les Africains se faisaient de l'Europe et des USA quant à leur capacité à conjurer n'importe quelle crise dans la mesure où ces deux espaces forment justement le bloc occidental, symbole de puissance et de résilience évoqué dans les lignes ci-haut. Les premiers signes de fragilité et de vulnérabilité des États occidentaux, face à la Covid-19, sont à rechercher d'abord dans le lourd bilan humain qui se traduit par des pertes en vies humaines aussi bien en Europe qu'aux États-Unis d'Amérique. Vue d'Afrique, l'accumulation journalière, depuis mars 2020 jusqu'à ce jour, des décès liés à la Covid-19 dans des pays où les structures sanitaires sont de loin supérieures à celles du reste du monde, et où la technologie médicale est très performante, provoque l'effet d'une véritable sidération et d'un énorme étonnement. Comment est-ce possible? Comment des États et des gouvernements aussi «puissants», sont-ils ou ont-ils été incapables de conjurer la crise de la Covid-19, là où des États dits fragiles d'Afrique et d'Asie font ou ont fait mieux?

En Occident, malgré les déclarations de certains chefs d'État faites sur un ton martial

pour soi-disant vaincre le virus, la Covid-19 a mis à l'épreuve les dirigeants occidentaux qui se sont révélés incapables de mener à bien, à maintes reprises, leurs processus décisionnels relatifs à la gestion de la Covid-19. En France, par exemple, Yasmine Bettahar (2021:88-89) a mis en relief :

Des carences au niveau de sa gestion et un registre discursif de la part des acteurs politiques et sanitaires discordant et contradictoire tout au long de la période dans laquelle ils étaient censés apporter des éléments d'information fiables et des préconisations dignes de foi permettant aux membres de la société de se plier en toute confiance aux injonctions gouvernementales. Au lieu de cela, un sentiment de défiance a envahi une majorité de la population au sujet du port du masque (obligatoire ou pas), des distanciations physiques... et plus récemment, sur le fait de se faire vacciner ou pas. (Bettahar 2021:88-89.)

La réponse à ces questionnements et à ces constats empiriques de fragilité des gouvernements occidentaux est à rechercher dans le déclin de l'Occident tant évoqué par certains auteurs. Les Occidentaux prennent toujours le temps d'étudier la culture et les modes d'organisation politique, économique et sociale des sociétés africaines et orientales et d'élaborer les paradigmes ou les outils idéels qu'ils proposent pour étudier ces sociétés. Cette pratique remonte d'ailleurs à la période coloniale. «Laisse-moi te connaître et te faire connaître à toi-même», tel semble être le précepte ethno-philosophique qui gouverne les relations que l'Occident noue avec les autres civilisations, selon Charles-Didier Gondola (2007), alors que la maxime socratique

nous prescrit de nous connaître d'abord nous-mêmes : «connais-toi toi-même». *Mais on peut se poser la question de savoir si les Occidentaux mobilisent également suffisamment de temps et d'énergie pour étudier leurs propres sociétés en vue de les mieux connaître et de se connaître eux-mêmes?*

À première vue, cette question peut paraître banale et même ressembler à une provocation. Cependant, l'incapacité de ces sociétés à gérer la crise consécutive à la Covid-19 montre que la question n'est pas si banale que ça. Certes, c'est dans l'espace occidental que sont publiés chaque année des quantités de tomes portant sur divers thèmes, allant de l'art à la politique en passant par la philosophie, l'économie, l'environnement, la sociologie, l'anthropologie, les relations internationales, le droit, etc. Cette abondante littérature est la preuve que les chercheurs occidentaux sont très prolifiques en ce qui concerne tant l'étude de leurs propres sociétés que celle des autres. Mais quel est le contenu de la plupart des livres écrits par les Occidentaux sur leurs propres sociétés? S'agit-il de *livres auto-glorificateurs* ou d'*études critiques* qui attirent l'attention sur l'évolution réelle de l'Occident et essaient d'exploiter de manière objective des données empiriques en vue de faire la part des choses entre ce qui *va et ce qui ne va pas*, entre ce qui *relève de la résilience et ce qui est de l'ordre de la fragilité?*

Le problème, c'est que la société occidentale se nourrit d'un complexe de supériorité scientifique et socioculturelle qui inhibe tout effort de réflexion critique sur elle-même. En effet, lorsque la Covid-19 a fait son apparition en Chine, tous les regards des États, des médias et

des chercheurs occidentaux ont été directement dirigés vers l'Afrique dont le virus allait, croyait-on, décimer les populations. C'est donc l'Afrique qui a cristallisé tous les débats et toutes les discussions politiques, alors que la priorité des gouvernements occidentaux aurait dû être orientée vers la recherche des voies et moyens à mettre en place pour faire face aux effets de la Covid-19 dans leurs propres pays.

Il va sans dire que de l'Afrique, face à la Covid-19, les gouvernements occidentaux attendaient de comptabiliser les millions de décès qui allaient certainement faire le lit des sociétés multinationales occidentales et leur ouvrir la voie à la fabrication des vaccins. La Covid-19 était donc déjà l'enjeu des calculs néolibéraux et l'Afrique se donnait à voir comme le terrain de prédilection où allaient converger les intérêts d'acteurs néolibéraux *pour faire des affaires*. Dans cet imaginaire occidental, peut-être collectif, l'Afrique était aussi le site pourvoyeur d'hommes et de femmes sur lesquels on allait tester l'efficacité des potentiels vaccins anti-Covid-19. On se souviendra du tollé suscité par ces deux citoyens occidentaux qui, du haut de leur audace, n'ont pas hésité à déclarer sur les médias internationaux que l'Afrique était le lieu idéal pour tester les vaccins contre la Covid-19.

En conséquence, la réflexion sur les enjeux économiques et géopolitiques de la Covid-19 a été positionnée sur le devant de la scène. Et quand la pandémie a atteint l'espace occidental et dévoilé son vrai visage, les autorités politiques occidentales ont été dépassées par la complexité d'une crise sanitaire impitoyable. Les États occidentaux ne peuvent pas évoquer le caractère *imprévisible* de la crise comme argument de défense. D'abord,

parce que, pour des États qui prétendent être économiquement forts et qui administrent des leçons de bonne gouvernance sociopolitique et économique au reste du monde, et à l'Afrique en particulier, cet argument ressemble tout simplement à un aveu d'impuissance et traduit le caractère tout aussi *fragile des États occidentaux* face à la pandémie. En effet, la bonne gouvernance dont se targuent les États occidentaux et qui meuble des réflexions théoriques destinées à être appliquées en Afrique se traduit par la capacité d'un État à anticiper les événements, par sa capacité à lire les signes des temps et à élaborer des scénarii prospectifs susceptibles d'amortir un choc pouvant provenir d'une situation imprévisible ou prévisible.

À partir du moment où un État, qu'il soit africain, asiatique ou occidental fait preuve d'incapacité à anticiper des événements prévisibles ou imprévisibles, cet État est fragile au même titre que les États qui n'anticipent pas la production des conflits armés sur leurs territoires et qui sont les seuls classés dans les listes des États fragiles. Et si les États fragiles sont souvent des États africains en proie à des conflits armés où les populations civiles qui meurent à la suite de ces conflits se comptent en centaines ou en millions de morts, alors les États occidentaux qui ont enregistré et comptabilisé des millions de décès dus à la Covid-19 sont également des États fragiles. Par conséquent, si la *conflictualité armée* entre en ligne de compte comme critère pour déterminer la fragilité d'un État, aujourd'hui, la *crise sanitaire due à un virus* se révèle être également un paramètre ou un indice à prendre en charge dans la détermination du caractère fragile ou non fragile d'un État.

Envisagées dans cette perspective, les sociétés occidentales n'échappent pas à la fragilité étatique et institutionnelle au même titre que les États africains.

En outre, le rejet de l'imprévisibilité de la crise comme cause explicative de l'incapacité des États occidentaux à conjurer la crise sanitaire s'explique également par le fait que la Covid-19 ne s'apparente pas à un *cygne noir*. En effet, selon Nassim Taleb (2008), les *cygnes noirs sont imprévisibles*, tant par leur durée que par leurs conséquences. Taleb estime que la Covid-19 n'est pas un cygne noir, précisément parce qu'elle était *prévisible* et donc *évitable*. Qu'à cela ne tienne, la crise sanitaire, devenue politique et sociopolitique, provoquée par la Covid-19, qu'elle ait été prévisible ou non prévisible, a fini, par son ampleur, à mettre à nu la *fragilité de l'Occident*, mieux la *situation de fragilité* de l'Occident et en particulier celle des États occidentaux.

Aussi la situation qui prévaut aujourd'hui est-elle celle d'une société occidentale en situation de fragilité, mais qui soit s'ignore et se découvre à la suite de cette crise, soit ne s'ignore pas, mais reste enfermée dans un complexe de supériorité pour entretenir un certain mythe et éviter toute démystification.

Or, ce dont les États occidentaux ont besoin en ce moment, c'est justement de se doter d'une *politique d'autodémystification*, de s'affranchir du mythe selon lequel l'Occident n'est pas vulnérable et qu'il est inamovible pour envisager avec lucidité son destin en tant que *totalité dialectique en marche*. Il faut, pour paraphraser Pierre Haski (2020), que l'Occident reconnaisse sa défaite, la défaite, au minimum, d'un sentiment de supériorité vis-

à-vis du reste du monde. Cette arrogance, dit-il, «devrait laisser la place à un peu d'humilité salutaire pendant cette crise» de la Covid-19.

Des États fragiles aux États résilients face à la pandémie de Covid-19

Il est évident que l'Afrique se trouve dans une situation de fragilité perceptible à travers certains paramètres économiques, sociaux, politiques et sécuritaires, comme l'atteste une abondante littérature à ce sujet. L'Afrique est donc soit fragile selon le langage occidental ou alors en situation de fragilité si l'on s'en tient à la terminologie préférée par l'Union africaine. Mais la question n'est pas de savoir si l'Afrique est fragile ou si elle est en situation de fragilité, elle *consiste plutôt à savoir si l'Afrique n'est que fragile*, à l'aune de quels critères on mesure cette fragilité, quels sont les secteurs retenus pour identifier cette fragilité et les méthodologies mobilisées pour statuer sur le caractère *toujours fragile de l'Afrique* et sur la posture *toujours résiliente de l'Occident*.

La crise sanitaire actuelle vient nous révéler que l'Afrique n'est pas que fragile, qu'elle est aussi résiliente face à certaines situations imprévisibles ou prévisibles. *Si elle est certes fragile, elle est aussi résiliente*. Elle dispose d'atouts pour devenir un continent fort et solide. La crise de la Covid-19 vient nous révéler, une fois de plus, que le sous-développement n'est pas une fatalité, que les gouvernements africains peuvent prendre des décisions audacieuses et mettre en place des politiques qui s'inscrivent dans le sillage de la bonne gouvernance là où les gouvernements occidentaux, dans leur complexe de supériorité, peuvent s'embrouiller dans

des décisions incohérentes, contradictoires et inefficaces. L'Afrique est certes fragile, mais comme le disent si bien Jean-Michel Severino et Olivier Ray (2011), il y a une Afrique qui marche, qui est tout sauf statique ou en marge du monde, une Afrique qui est en mutation. Dans la littérature africaniste, l'impasse est souvent faite sur cette mutation africaine, riche d'opportunités et de défis d'un nouvel ordre.

Comment explique-t-on la résistance de l'Afrique fragile à la Covid-19? Dans la littérature occidentale consacrée à ce sujet, on estime que soit la propagation du virus serait très ralentie par la chaleur, soit les populations africaines auraient été déjà immunisées par d'autres souches de virus ou l'épidémie serait «cachée» par la très grande jeunesse du continent (Chayet & Bordenave 2020). Ce que l'on sait, c'est que, jusqu'à preuve du contraire, toutes ces réflexions ne sont que des hypothèses de travail ou des conjectures à confirmer ou à infirmer à la suite d'études sérologiques sérieuses et systématiques. Mais *le seul argument qui ne relève pas de l'hypothèse, c'est celui relatif à la gouvernance*, mieux à la *bonne gouvernance dont ces États ont fait montre dans la gestion de la crise de la Covid-19*. Contrairement aux gouvernements des États occidentaux qui se sentaient non vulnérables et qui n'ont pas pris la menace au sérieux, préférant épiloguer sur les dégâts que la Covid-19 allait faire dans une Afrique fragile, les États africains ont réagi, dès le mois de mars 2020, avec promptitude en mettant en place *une gouvernance préventive* sanctionnée par des *mesures de prévention fermes* qui ont permis d'étouffer des foyers de contamination.

Théorisation spatio-discriminante adossée à une subjectivité méthodologique

Pourquoi la conceptualisation ou la théorisation sur l'État fragile s'est-elle arrêtée aux portes de l'Occident pour ne concerner que les sociétés non occidentales, et notamment africaines et asiatiques? La théorie sur les États fragiles est présentée et se présente comme une théorie scientifique, c'est-à-dire qu'elle est le résultat d'études et de recherches menées selon les canaux et les codes qui régissent le processus de production du savoir scientifique. Si cette théorie est scientifique, si elle est basée sur une analyse objective, scientifique, méthodique et méthodologique des données empiriques, comment et pourquoi évacue-t-elle de son champ d'application les États occidentaux qui sont aussi des États en situation de fragilité comme les autres, comme l'a si bien révélé la crise de la Covid-19, et avant elle, toute la littérature qui met en relief le déclin de l'Occident?

Comme il a été signalé dans la partie introductive de cette réflexion, les critères de scientificité mobilisés aujourd'hui pour statuer sur le caractère fragile ou non fragile d'un État sont sujets à caution. Ces critères dits scientifiques semblent avoir été délibérément conçus dans le but d'exclure les États occidentaux du champ définitionnel et conceptuel de la fragilité institutionnelle, à travers notamment une *subtile sélection de faits*, d'*hypothèses*, de *secteurs d'activité*, d'*espaces géographiques*, d'*indicateurs*, de *variables* et d'*échantillons*, bref à travers une subtile articulation de référents théoriques et d'enjeux empiriques dont le cheminement réflexif et méthodologique incite

inexorablement à conclure au caractère non fragile des États occidentaux et à la fragilité étatique du reste, et en particulier de l'Afrique.

Le concept d'État fragile, tout comme la plupart des concepts et théories en usage en sciences sociales et humaines, est d'origine occidentale. Il a été conçu en Occident, par des institutions et des chercheurs occidentaux, selon les réalités occidentales et, sans nul doute, à des fins idéologiques. On sait que les *domaines* auxquels, souvent, se réfèrent ces institutions et les chercheurs recrutés par ces institutions pour élaborer les indicateurs servant à l'élaboration de ces index sont les domaines *politique, économique, social et sécuritaire* seulement. On sait en outre que les *méthodologies* dites «scientifiques» mobilisées pour établir les listes des États fragiles sont élaborées par ces mêmes institutions occidentales. Et on sait enfin que la théorie des États fragiles a été élaborée dans le seul but de maintenir la sécurité des sociétés occidentales.

La théorie de l'État fragile est donc, à l'instar d'autres théories problématiques qui forment le capital scientifique des sciences sociales et des humanités, *la consécration de l'hégémonie occidentale sur la pensée*. Une pensée qui a toujours eu tendance à être une pensée *moniste, impérialiste* et *universelle*. Une hégémonie à la fois théorique, méthodologique, paradigmatique et épistémologique corrélée au pouvoir économique, technologique et militaire qu'exerce encore l'Occident sur la planète. En effet, bien que se trouvant sur une pente déclinante, l'Occident continue de contrôler un certain nombre de secteurs d'activité importants, même si

la Chine et les autres nations émergentes lui disputent déjà cette hégémonie.

L'impérialisme scientifique occidental est encore perceptible à travers le contrôle que les nations occidentales exercent sur les maisons d'édition et donc sur les outils de sélection et de dissémination des connaissances produites, sur les processus d'évaluation par les pairs qui leur permettent de rejeter les connaissances alternatives aux savoirs conventionnels, sur les revues académiques savantes et sur la force des médias, dont certains se font souvent l'écho des résultats des recherches menées par les institutions occidentales en les médiatisant, parfois à outrance, quelque douteuse que soit la valeur scientifique de certaines conclusions scientifiques.

Par ailleurs, dans un contexte où les gouvernements des pays du Nord ont la capacité de financer les recherches, aussi bien en Occident qu'en Afrique, il est évident que la théorie sur les États fragiles ne peut être que le résultat d'une manipulation malveillante et malicieuse des données empiriques à des fins scientifiques subjectives.

On retiendra ainsi des données relatives à *la conflictualité armée* récurrente dans les pays d'Afrique comme servant de thermomètre ou de matériau empirique pour construire les indices de fragilité étatique, mais on fera l'impasse sur les secteurs tels que *la psychologie, la psychiatrie, l'environnement, le réchauffement climatique, les catastrophes naturelles, la santé publique, la biologie, la chimie, la physique, la technologie, les tremblements de terre ou le tsunami*, etc., domaines où les crises peuvent avoir des effets importants et révéler la fragilité de tous les pays,

y compris les pays occidentaux. Ces secteurs-là n'intéressent-ils pas les «experts» qui travaillent à l'élaboration d'indices de fragilité institutionnelle? Pourquoi limiter les indices de fragilité à quelques secteurs et en ignorer d'autres?

Ce n'est non donc pas sans raison que Carment, Prest et Samy ont critiqué, dans leur ouvrage, *Security, Development, and the Fragile State* (2010), le *manque de clarté conceptuelle* de la notion d'État fragile et le *déficit théorique* qui caractérise les études menées dans ce registre. La recherche qu'ils ont menée a permis de discuter les travaux sur les États fragiles publiés dans les domaines de la sécurité et du développement. Comme le résume Olivier Nay (2013), selon eux, certains d'entre eux ne présentent pas toutes les *garanties de qualité scientifique* :

Certains travaux proposent des idées générales à partir d'études monographiques, le plus souvent descriptives ou anecdotiques. D'autres tentent de produire des indicateurs universels, susceptibles de comparer les situations diverses de fragilité, mais construisent leur analyse à partir de questions intéressantes principalement les *policymakers*, notamment les agences bilatérales, les bailleurs publics et les ONG qui interviennent dans les *contextes post-conflit ou post-désastre*, à un moment où l'État est déjà effondré. D'autres travaux, enfin, portent leur analyse sur *certains aspects précis de la fragilité* des institutions — comme les problèmes de gouvernance institutionnelle, la corruption dans l'État, les crises économiques, les conflits civils et les guerres, la grande pauvreté, la criminalité ou l'insécurité — sans chercher à ouvrir la réflexion à des *enjeux généraux et multidimensionnels*.

Tous ceux qui travaillent dans le domaine de l'épistémologie le savent très bien : la science, les théories scientifiques, les techniques et les méthodologies de recherche ainsi que certaines pratiques de recherches sont souvent porteuses d'enjeux politiques, géopolitiques, économiques, idéologiques et culturels. À ce titre, Thomas Khun (2008) attire notre attention sur un fait capital : la production de connaissances scientifiques étant une pratique sociale, la portée des théories doit être évaluée au prisme du cadre des enjeux et configurations socio-historiques façonnant le savoir.

Et comme la production de connaissances est dominée en amont comme en aval par la pensée occidentale, il est important d'évaluer et de réévaluer à tout moment la portée des théories produites par l'Occident, dans la mesure où la pensée européenne, aussi indispensable soit-elle, est inadéquate pour appréhender l'expérience de la modernité politique dans les nations non occidentales (Chakrabarty 2009).

Conclusion : promouvoir le pluralisme de la pensée et décoloniser les sciences sociales et humaines

Les contradictions et les incohérences que reflète aujourd'hui la théorisation sur la fragilité étatique trouvent leur intelligibilité dans la critique que certains éminents penseurs avaient déjà adressée à la pensée occidentale à travers une littérature savante très riche qui constitue un véritable patrimoine scientifique en sciences sociales et humaines. Les écrits de Valentin-Yves Mudimbe (2021) sur *l'invention de l'Afrique* ou son concept de *bibliothèque coloniale*,

tout comme les idées d'Edward Saïd (1978) sur *l'orientalisme*, sans oublier la *provincialisation de l'Europe* à laquelle nous invite Dipesh Chakrabarty (pour ne citer que ces trois penseurs) ont tracé des pistes de réflexion novatrices qu'il faut, à tout moment, revisiter, en vue de rendre intelligibles certaines dynamiques à l'œuvre dans l'espace mouvant des sciences sociales et des humanités.

C'est le travail que réalise le Codesria depuis 1973 à travers ses programmes de recherche, ses nombreuses publications et de nombreux débats entre chercheurs, dont le *Bulletin du Codesria* se fait souvent l'écho, notamment. Il demeure donc évident, au regard du thème que nous abordons dans cette réflexion, que le travail de promotion des sciences sociales et humaines africaines passe d'abord par leur décolonisation. De manière beaucoup plus générale, il s'agit de décoloniser la science elle-même. Décoloniser la science, c'est questionner alors le type de savoir que fournit la science et analyser la dynamique interne et externe de la démarche scientifique. La décolonisation des connaissances est un processus qui invite donc les chercheurs africains à sortir de l'état de dépendance intellectuelle et scientifique dans lequel ils se trouvent, et à éviter de penser par procuration pour générer leurs propres connaissances. *C'est en s'appuyant sur un savoir décolonisé et donc libérateur qu'il est possible de penser par soi-même et de manière souveraine les futurs africains et de répondre aux différents défis planétaires auxquels sont confrontées les sociétés africaines.*

Bien entendu, un savoir décolonisé n'est pas un savoir

anti-occidental ou qui exclut la pensée occidentale, c'est un savoir libéré de l'aspect hégémonique et colonial qu'incarnent certaines connaissances produites sur l'Afrique par l'Occident, la théorie de l'État fragile pouvant servir d'exemple. Le Codesria se signale dans ce registre par une particularité tout à fait remarquable. En effet, l'agenda intellectuel de cette prestigieuse institution est structuré autour de la question de la décolonisation des sciences sociales africaines et de la promotion de la liberté académique sans laquelle toute entreprise de décolonisation des savoirs est inenvisageable. La préoccupation principale du Codesria a toujours été :

De savoir comment il peut mobiliser les auteurs africains de la recherche sociale dans un effort collectif en vue de surmonter les divisions héritées du colonialisme et, ce faisant, piloter la définition du programme intellectuel sur la base duquel l'Afrique est étudiée et des politiques d'action mises en place. (Codesria 2011 ; Codesria 2023.)

Un grand effort de décolonisation de la science, et en particulier des sciences sociales et des humanités africaines, a déjà été accompli avec succès par le Codesria. Mais la colonisation des sciences sociales et humaines traditionnelles étant une entreprise intellectuelle toujours réactualisée sous diverses astuces et toujours remobilisée, il est évident que les 50 prochaines années que le Codesria va connaître seront aussi consacrées au travail de leur décolonisation. À ce titre, le mandat intellectuel du Conseil demeure, jusqu'à preuve du contraire, valable et légitime.

Bibliographie

- Barnett, J., "Exclusion as National Security Policy", *Parameters*, n° 24, 1994.
- Bettahar, Y., 2021, «L'épistémologie à l'heure de la Covid-19 : si on changeait de paradigme?», *Le Ragioni di Erasmus*, n° 5, p. 81-97.
- Bulletin du Codesria*, 1990, n° 2.
- Bulletin du Codesria*, 1993, n° 4.
- Bulletin du Codesria*, 1994, n° 1.
- Bulletin du Codesria*, 1997, n° 2.
- Bulletin du Codesria*, 1995, n° 1.
- Bulletin du Codesria*, 2000, n° 1.
- Bulletin du Codesria*, 2001, n°s 3 et 4.
- Bulletin du Codesria*, 2003, n°s 2, 3 et 4.
- Bulletin du Codesria*, 2004, n°s 1 et 2.
- Carment, D., Prest, S., Samy, Y., 2010, *Security, Development, and the Fragile state: Bridging the Gap between Theory and Policy*, Londres, Routledge.
- Castellanet, C. Solanet G., Ficatier Y., 2010, *Adapter les pratiques opérationnelles des bailleurs dans les États fragiles*, AFD, Département de la recherche, Paris.
- Chakrabarty, D., 2009, *Provincialiser l'Europe. La pensée postcoloniale et la différence historique*, Paris, Éditions Amsterdam.
- Chayet, D., Bordenave, V., 2020, «La surprenante résistance de l'Afrique à la pandémie», *Le Figaro* du 14 mai.
- Codesria, 2007, *Plan stratégique du Codesria pour la période 2007-2011. Consolidation et renouveau de la recherche sociale en Afrique*, Dakar.
- Codesria, 2021, *Plan stratégique du Codesria 2017-2021. Vers de nouvelles frontières dans la recherche en sciences sociales et la production des connaissances pour la transformation de l'Afrique*, Dakar.
- Codesria, 2023, *Appel à résumés et à communications pour la 16^e Assemblée générale*, Dakar.
- Deloitte, 2020, *Covid-19 : Gouverner l'imprévisible. Analyse comparative des différentes stratégies de crise déployées*, mars (rapport d'évaluation).
- Demba, M. D., 2001, *Samir Amin : intellectuel organique au service de l'émancipation du Sud*, Dakar, Codesria.
- Gaille, M., Terral, P., 2021, *Pandémie de Covid-19 : ce qu'en disent les SHS*, Rapport de recherche.
- Gondola, C.D., 2007, *L'Africanisme : la crise de l'illusion*, Paris, L'Harmattan.
- Haski, P., 2020, «L'étrange défaite face au coronavirus», *L'Obs/Le Monde*, du 14 au 20 mai.
- Huntington, S., 2000, *Le Choc des civilisations*, Paris, Odile Jacob.
- Khun, T., 2008 [1962], *La Structure des révolutions scientifiques*, Paris, Flammarion.
- Mauss, M., 1925, *Essai sur le don. Forme et raison de l'échange dans les sociétés archaïques*, Paris.
- Mudimbe, Y. V., 2021 [1988], *L'Invention de l'Afrique. Gnose, philosophie et ordre de la connaissance*, Paris, Présence africaine.
- Nay, O., 2013, «Grand angle. La théorie des "États fragiles" : un nouveau développementisme politique?», *Gouvernement et action publique*, vol. 12, no 1, 2013, p. 139-151.
- Observatoire de l'Afrique, 2008, *Les États fragiles en Afrique. Un paradigme utile pour l'action?*, Rapport de conférence, Didimala Lodge, Afrique du Sud — 12 et 13 mai.
- Olivier de Sardan, J.-P., 2008, *La Rigueur du qualitatif. Les contraintes empiriques de l'interprétation socio-anthropologique*, Louvain-la-Neuve, Academia-Bruylant.
- Saïd, E., 1997 [1978], *L'Orientalisme. L'Orient créé par l'Occident*, Paris, Seuil.
- Sur, S., «Les États défailants», *Commentaire*, n° 112, 2005.
- Taleb, N. N., 2008, *Le Cygne noir : la puissance de l'imprévisible*, Paris, Belles Lettres.

Le Conseil sollicite des communications sur les thèmes suivants :

1. Les sciences sociales et humaines en temps de crise
2. Les pandémies comme métaphores des perturbations de la société.
3. Histoire, épidémies et pandémies
4. Recréer l'expérience de la pandémie
5. La pandémie et l'interdisciplinarité
6. Perspectives africaines sur les épidémies et les pandémies
7. Connaissances, arts et épidémies
8. Écrire sur la pandémie
9. Épidémies et inégalités
10. Structure, action et évolution des épidémies
11. La dimension sexospécifique des épidémies et des pandémies
12. Pandémies, identité et question de la citoyenneté
13. Maladie, voyages et déplacements
14. Pandémies, travail et moyens de subsistance en Afrique
15. Pandémies, épidémies et impératifs de transformation sociale
16. Les autres contagions : au-delà du biomédical
17. Réflexions sur l'âge et les pandémies
18. La pandémie à l'ère numérique
19. Les médias et la pandémie.



**Fifty years
of excellence
in knowledge
production
for Africa**

**Cinquante ans
d'excellence dans
la production de
connaissances
en Afrique**

Si nous résistons à l'envie de considérer la pandémie comme un événement exceptionnel, et choisissons plutôt de l'utiliser comme un prisme permettant de comprendre la vie en Afrique (et dans le reste du monde) comme la négociation presque constante d'une myriade de crises (environnementales, financières, économiques, sociales et politiques), alors ce qui pourrait émerger serait une interrogation passionnante sur l'avenir des sciences sociales et humaines.